



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

229. Démolir. Raser. Démanteler. Détruire.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

champ de bataille. Elle est *battue*, quand elle le perd avec un échec considérable, c'est-à-dire, en laissant beaucoup de morts & de prisonniers. Elle est *défaite*, lorsque cet échec va au point que l'armée est dissipée, ou tellement affoiblie, qu'elle ne puisse plus tenir la campagne.

On a dit de plusieurs Généraux, qu'ils avoient été *vaincus* sans avoir été *défaits*, parce que le lendemain de la perte d'une bataille, ils étoient en état d'en donner une nouvelle.

On peut aussi observer que les mots *vaincu* & *défait* ne s'appliquent qu'à des armées ou à de grands corps; ainsi on ne dit point d'un détachement, qu'il a été *défait* ou *vaincu*; on dit qu'il a été *battu* (*Encycl.* IV, 731).

228. DÉFAITE. DÉROUTE.

Ces mots désignent la perte d'une bataille faite par une armée; avec cette différence, que *déroute* ajoute à *défaite*, & désigne une armée qui fuit en désordre, & qui est totalement dissipée (*Encycl.* IV, 731).

229. DÉMOLIR. RASER. DÉMANTELER. DÉTRUIRE.

C'est abattre un édifice, de manière pourtant que chacun de ces mots ajoute à cette idée principale qui leur est commune, une idée accessoire propre & distinctive.

On *démolit* par économie, pour tirer parti des matériaux & de l'emplacement, ou pour réédifier: on *rase* par punition, afin de laisser subsister un monument de la vindicte publique: on *démantelle* par précaution, pour mettre une place hors de défense: on *détruit* dans toutes for-

tes de vues & par toutes sortes de moyens, pour ne pas laisser subsister.

Un particulier fait *démolir*; la Justice fait *rafer*; un Général fait *démanteler* une place qu'il a prise, & pour cela il en fait *détruire* les murailles & les fortifications. (B.)

230. DÉBRIS. DÉCOMBRES. RUINES.

Ces trois mots signifient en général les restes dispersés (a) d'une chose détruite; avec cette différence que les deux premiers ne s'appliquent qu'aux édifices, & que le troisième suppose même que l'édifice ou les édifices détruits soient considérables. On dit, les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais ou d'une ville.

Décombres ne se dit jamais qu'au propre: *débris* & *ruines* se disent souvent au figuré; mais *ruine*, en ce cas, s'emploie plus souvent au singulier qu'au pluriel. Ainsi l'on dit, les *débris* d'une fortune brillante, la *ruine* d'un particulier, de l'état, de la religion, du commerce: on dit aussi quelquefois, en parlant de la vieillesse d'une femme qui a été belle, que son visage offre encore de belles *ruines* (*Encycl.* IV, 658).

(a) Il me semble que l'idée de *dispersion* est de trop dans cette définition: les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais, peuvent être rassemblés sans changer de nom. (B.)

231. DÉCADENCE. RUINE.

Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet. EXEMPLE. La *décadence* de l'Empire romain depuis Théodose, annonçoit sa *ruine totale*.